



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2018

TAXE D'HABITATION

votée et perçue par la commune et divers organismes

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

5669901012628 0004



IMPORTANT

A la suite de la réforme nationale de la taxe d'habitation, vous bénéficiez pour cette année d'une réduction de 30 % de cet impôt.

**Votre taxe d'habitation est donc de 190 €.
Sans cette réforme, elle serait de 272 €.**

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP BRIGNOLES
PARC DES AUGUSTINS CS 60304
83177 BRIGNOLES CEDEX

eco' pli 13 VITROLLES PIC 20.11.18 CI0202



5909001298 0004

MME MEJRI CHRISTELLE
OU M MEJRI KHALED
BAT 1
8 PL SAINT PIERRE
83170 BRIGNOLES

83025

Vos références

Numéro fiscal (C) : 12 52 704 618 382
Référence de l'avis : 18 83 7457182 48

Identification de votre imposition :

Département : 830
VAR

Commune : 023
BRIGNOLES

Lieu d'imposition : 0970
8 PL SAINT PIERRE

Numéro FIP : 830 03 15 4565698789 4

Numéro de rôle : 780

Date d'établissement : 26/10/2018

Date de mise en recouvrement : 31/10/2018

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 17/12/2018 329,00 €

Détail du montant à payer

Montant de votre taxe d'habitation 190,00 €

Montant de votre contribution à l'audiovisuel public 139,00 €

Attention : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire.

**SI VOS COORDONNÉES BANCAIRES NE SONT PAS MENTIONNÉES SOUS LE CADRE SIGNATURE
OU EN CAS DE MODIFICATION, JOIGNEZ UN RIB.**

Partie à détacher suivant les pointillés

8<

Pour payer
par smartphone
ou tablette,
flachez ce code
avec l'application
« Impots.gouv »



Voir explications
à la rubrique
« Comment payer
votre taxe
d'habitation ? »

Mandal de paiement SEPA procédé en cliquant sur l'ensemble du mandat, vous autorisez la DGFiP à encaisser directement à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux modalités de la SEPA. Vous bénéficierez du droit d'être renseigné sur la facture avec les conditions détaillées dans la charte de la SEPA. Vous pouvez passer avec elle une demande de paiement SEPA procédé dans les 6 mois suivant la date de début de votre compte pour un paiement mandaté. Vos droits concernant le présent mandat sont expédiés dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur du mandat de paiement SEPA procédé. Votre signature ou votre autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le mandat indiqués.

DATE ET LIEU

SIGNATURE

MME MEJRI CHRISTELLE
OU M MEJRI KHALED
BAT 1
8 PL SAINT PIERRE
83170 BRIGNOLES

★

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : FR46ZZZ0050021883745718248TIP

18 83 7457182 48 E 780 2018 83025 17/12/2018 Montant : 329,00 €

**CENTRE D' ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES**

59885 LILLE CEDEX 9

188374571826 MME

MEJRI CHR

001110000122 03780218837457182480830250903906

32900